

Le **Passeport-Vacances Porrentruy & région** est ouvert aux enfants dès 6 ans, en âge de scolarité obligatoire et jusqu'à 16 ans.

Après les inscriptions au mois de mai (**Obligatoire : choix de 2 activités minimum par jour, possibilité d'1 coup de cœur**), la répartition des activités se fait par tirage au sort et ajustements manuels à la fin de la période d'inscription. Une activité « coup de ♥ » par jour, choisie par le participant est prise en priorité, dans la mesure des places disponibles.

Petit conseil du PASVAC :

***Il est obligatoire de choisir 2 activités au minimum par jour, dont le coup de cœur !
(afin que le système puisse faire un tri)
mais il est fortement recommandé d'en choisir 3-4,
c'est plus judicieux pour se garantir un passeport complet !***

Le tirage au sort effectué, l'activité attribuée ne sera **pas modifiable et sera facturée**. Les animations restées incomplètes pourront ensuite être repourvues (inscription phase 2 en ligne, premier arrivé premier servi). Les participants peuvent à ce stade s'inscrire à autant d'activités qu'ils le désirent. Lors de ces ajouts d'activités, il n'est pas possible d'annuler une activité à son passeport pour la remplacer par une nouvelle.

A l'inscription, la personne s'engage à payer dans les délais et participer à l'activité retenue !

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une activité, contre remboursement.

En cas d'annulation du participant, les activités seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical.

En cas d'empêchement majeur, téléphoner ou laisser un message directement au responsable de l'activité (numéro figurant sur votre confirmation d'activité) ou au **075 407 19 52** (Passeport-Vacances) ou sur **passeport-vacances@cultureporrentruy.ch**.

Les délais d'inscription et de paiement doivent être respectés, d'avance merci.

- **5%** de rabais dès le deuxième enfant et **20%** dès le troisième d'une même famille.
- **CHF 5.-** de réduction par enfant lors de l'inscription si vous êtes membre du CCDP.
- Une réduction de **20%** est octroyée sur la totalité du passeport pour les parents détenteurs d'une carte BCJ dans le cadre du club BCJ.

Pour bénéficier des rabais proposés ci-dessus, merci de cocher la case prévue à cet effet lors de l'inscription en ligne de votre enfant.

Afin de couvrir nos frais administratifs, un montant minimum de CHF 10.- sera facturé par passeport.

Les enfants sont encadrés par des adultes responsables pendant l'activité.

Durant les activités, les enfants peuvent être photographiés. En cas de besoin, le CCDP se réserve le droit d'utiliser ces photos, de manière anonyme, dans le cadre du Passeport-Vacances Porrentruy & région. Dans le cas d'une opposition à cette condition, nous vous prions de nous contacter.

Les coordonnées de l'enfant seront communiquées aux participants de l'activité choisie, ainsi qu'aux animateurs et accompagnants.

Tout enfant indiscipliné, non-inscrit ou imposé à une activité sans avoir été autorisé par un membre du Passeport-Vacances sera refusé à l'activité et/ou au Passeport-Vacances.

Transport

Pour certaines activités, le Passeport-Vacances organise le transport (voyage en groupe, en train ou en bus organisé au départ de Porrentruy). Pour d'autres activités, le transport se fera à titre privé jusqu'au lieu de rendez-vous fixé et à l'heure prévue. Dans ce cas, **merci de favoriser le co-voiturage.**

Tout enfant qui désire monter ou descendre à une autre gare que celle de Porrentruy doit impérativement avoir prévenu les organisateurs à l'avance.

Si l'enfant n'est pas à l'heure au lieu de rendez-vous fixé, il sera considéré comme absent et ne sera pas attendu. Aucun remboursement de l'activité ne sera possible. Il reste dans ce cas sous la responsabilité de ses parents.

Les parents s'engagent à venir rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure indiquée. MERCI.

Assurances et responsabilités

Les participants ne sont pas assurés contre les accidents, ni contre les dommages qu'ils pourraient occasionner à un tiers ou à des objets. Les parents veilleront à avoir les assurances adéquates (RC + accidents).

L'animateur déclare avoir 18 ans ou plus. Il s'engage à faire tout ce qui est nécessaire pour garantir la sécurité des participants et à ne jamais laisser un enfant ou un groupe d'enfants seul lors de l'activité. **En aucun cas la responsabilité de l'organisateur et/ou de l'animateur et/ou d'un accompagnant n'est engagée, ni durant le transport, ni durant l'activité.**

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages subis ou occasionnés par des tiers.

Les parents dont les enfants doivent prendre certains médicaments ou sont sujets à des problèmes de santé ou allergies sont priés d'avertir impérativement l'organisateur qui informera les responsables de l'activité.

Important

Nous vous rappelons qu'il est important de bien protéger vos enfants avec une crème solaire, une casquette, un anti-tiques si besoin et des boissons en suffisance.

Ne pouvant malheureusement garantir que tous les enfants intéressés par une activité puissent y participer, nous faisons appel à la compréhension et à la bonne volonté de chacun.

L'inscription à(aux) l'activité(s) choisie(s) est (sont) validée(s) uniquement après la confirmation par courrier de l'organisateur, accompagnée de la facture, du passeport et d'un tour-de-cou.

En cas de non-paiement jusqu'au délai indiqué sur ladite facture, l'entrée au Passeport-Vacances sera refusée. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Si vous rencontrez des difficultés financières particulières, privant ainsi votre enfant de Passeport-Vacances, nous vous prions de bien vouloir nous en informer afin de convenir d'un arrangement. De plus, si vous êtes au bénéfice d'une aide sociale, un remboursement total ou partiel est envisageable. Veuillez dans ce cas adresser votre demande auprès du Service Social de Porrentruy.

L'inscription au Passeport-Vacances atteste que vous avez pris connaissance et que vous acceptez les conditions générales ci-dessus.

Nous souhaitons à toutes et à tous un excellent Passeport-Vacances 2024